



Ministère de l'enseignement  
supérieur et de la recherche

le cnam

**Conservatoire national des arts et métiers**  
Cnam en Lorraine

Mme GIUDICELLI Patricia  
3 RUE VILLEBOIS MAREUIL  
54000 NANCY

En cas de changement d'adresse, prévenir votre centre d'enseignement.

# Attestation de succès à l'examen

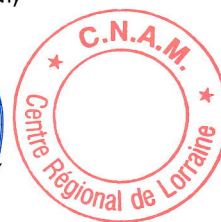
Original - Aucun duplicata ne sera délivré.

Code :	<b>PSY206</b>	Crédits :	<b>6 ECTS</b>
Intitulé :	<b>Psychodynamique et psychopathologie du travail</b>		
Délivrée à	N° d'élève :	<b>LOR232112</b>	
	Nom :	<b>GIUDICELLI</b>	
	Prénom :	<b>Patricia</b>	
	Née le :	<b>15/04/1959</b>	à <b>Paris (75)</b>
Année universitaire :	<b>2013-2014</b>	Note obtenue :	<b>15 / 20</b>
<b>Second semestre</b>			

Fait à NANCY, le 15/11/2014  
Pour l'administrateur général et par délégation

Le Directeur régional,

Jean-Claude BOULY



Cette attestation sanctionne le succès à un examen final ou aux épreuves de contrôle organisées en cours d'année (note égale ou supérieure à 10 sur 20). Le code de l'unité d'enseignement (3 lettres et 3 chiffres) correspond à la nomenclature utilisée par le Cnam dans le cadre de la Constitution de ses filières et diplômes. Chaque unité d'enseignement (UE) est affectée d'une valeur en crédits. Les crédits représentent l'unité de mesure du travail de l'auditeur pour l'UE concernée. Les crédits sont capitalisables dans les formations d'une même filière du Cnam. Ils sont aussi transférables dans un autre établissement d'enseignement supérieur, en France ou dans un autre pays de l'espace européen.

Cette attestation, pour être valable, ne doit être ni surchargée, ni grattée.